BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Betterave

Normandie

BSV n°21 du 12 septembre 2019

ITB
Institut Technique de la Betterave

Animateur référent
Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant
Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir

Maladies du feuillage: le développement des maladies est toujours très hétérogène en fonction des secteurs et d'une parcelle à l'autre. Il est donc important de faire une dernière observation, afin de vous assurer que le seuil de risque n'est pas atteint. Une protection à ce jour doit tenir compte des règles de décisions ci-dessous.

Pégomyies : la présence de galeries est observée sur peu de parcelles, la nuisibilité de la pégomyies reste toujours à un niveau faible.

Ce bulletin termine l'année pour les observations hebdomadaires.
En revanche des bulletins seront réalisés si des observations particulières sont constatées sur la période de récolte.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 23 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Situation par départements :

Seine-Maritime : une nouvelle parcelle a atteint le seuil cercosporiose (Parc d'Anxtot). **L'ensemble des parcelles du réseau de ce département ont atteint le seuil T2 pour une ou plusieurs maladies, en particulier la cercosporiose et l'oïdium.**

Eure : dans les secteurs du sud de la Seine, la cercosporiose et la rouille sont les maladies dominantes. Nous n'observons pas d'évolution significative des maladies cette semaine. **A ce jour 70 % des parcelles suivies dans ces secteurs ont atteint le seuil T2.**
Dans le Vexin, l'évolution des maladies est toujours très lente et disparate. Sur 3 parcelles observées avec respect des seuils, 1 parcelle a atteint le seuil T1 pour l'oïdium cette semaine, 1 parcelle est sous protection du T1 depuis 1 semaine et 1 parcelle protégée depuis 4 semaines a atteint le seuil T2 pour la cercosporiose et l'oïdium la semaine dernière.

Calvados - Orne : **sur la plaine Nord de Caen**, 1 parcelle a atteint le seuil cercosporiose cette semaine, dans ce secteur 60 % des parcelles ont atteint le seuil T2. **En ce qui concerne la plaine Sud de Caen et le département de l'Orne**, le seuil T1 a été atteint en moyenne le 22 août. A ce jour aucun seuil T2 n'a été atteint.

Cartographie des observations du 10 septembre (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)

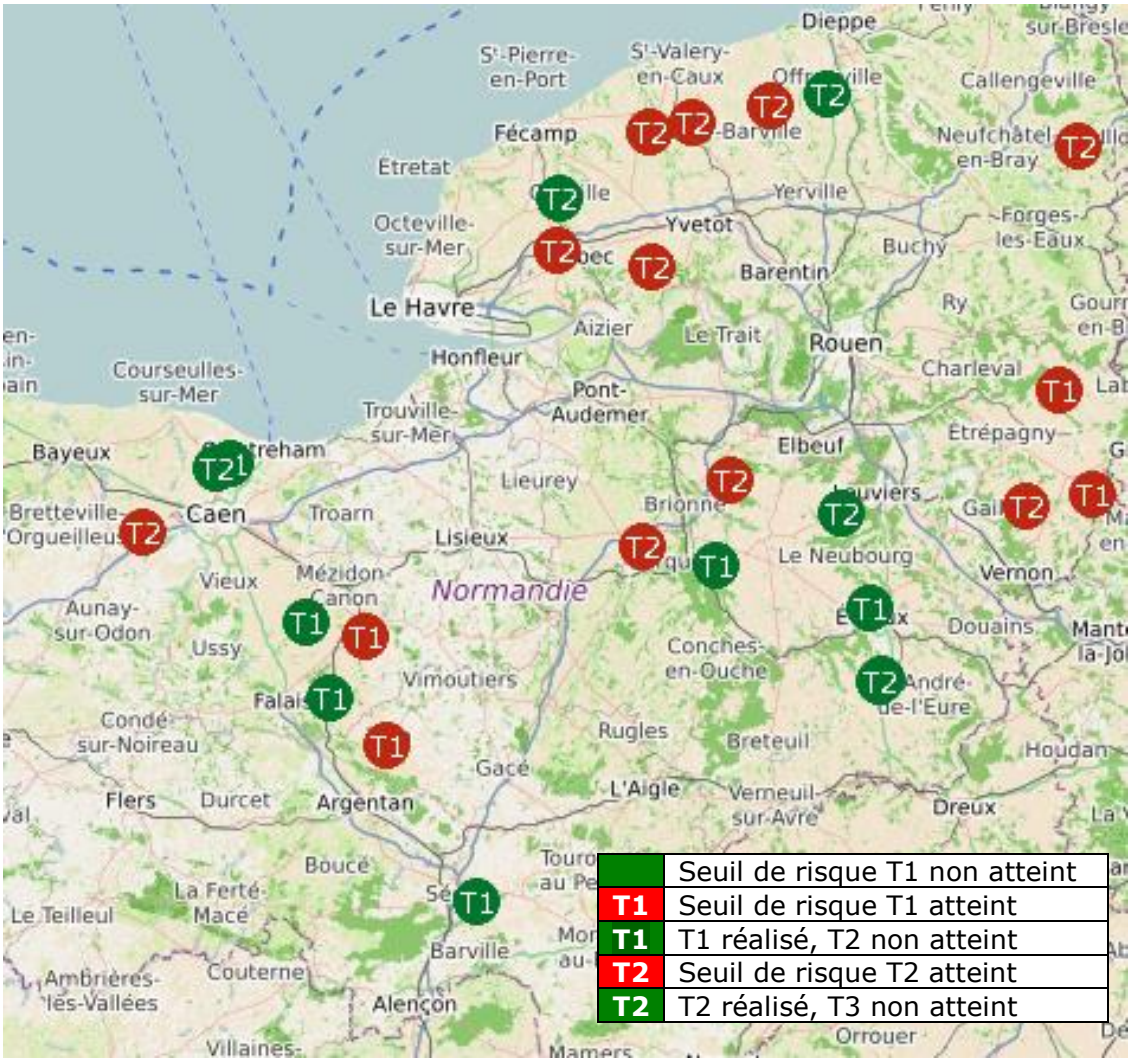

- **<u>Conduite à tenir pour évaluer le risque maladies:</u>**

1 - Observer sa parcelle :

- Prélever 100 feuilles aléatoirement dans la parcelle
- Bien identifier la (les) maladie(s) présentes sur chaque feuille
- Sur les 100 feuilles prélevées, le nombre de feuilles présentant des symptômes permet d'établir les pourcentages d'infestation de chaque maladie

2 - Déclencher la protection à l'aide des seuils établis par l'ITB (attention de bien tenir compte de l'évolution des seuils pour un début de protection après la mi-août)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment
CRISTAL UNION, CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE, SAINT LOUIS SUCRE, CGB NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, AGRIAL, GRCETA

Maladies	T1	T2
Début de la protection **avant la mi-août**		
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Début de la protection **après la mi-août**		
Oïdium	30 %	Pas de T2
Rouille	40 %	Pas de T2
Cercosporiose	20 %	25 %
Ramulariose	20 %	25 %

3 -Si le seuil de risque est atteint, une protection à ce jour doit tenir compte de différents éléments :

- **La date de récolte** : une protection à moins de 45 jours de la récolte est rarement valorisée. Soyez vigilants pour les parcelles récoltées à partir de début novembre.
- **La sensibilité variétale :** sur variétés tolérantes, l'expérimentation pluriannuelle en Normandie, a montré que le deuxième fongicide est rarement rentabilisé, quel que soit la date de récolte.
- **Les maladies observées**

Tableau de synthèse pour l'arrêt de la protection

		Date d'arrêt préconisée de la protection	
Maladies observées	**Date de récolte prévue**	**Variétés tolérantes**	**Variétés sensibles à très sensibles**
Oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	1ère décade de septembre
Cercosporiose/ ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1ère décade de septembre
	Après la mi-octobre	1ère décade de septembre	

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :

Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.

Rouille : pustules poudreuses orangées

Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**

Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment
CRISTAL UNION, CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE, SAINT LOUIS SUCRE, CGB NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, AGRIAL, GRCETA

Pégomyies

Observations : 2 parcelles présentent des galeries avec une fréquence qui varie 10 à 12 %, 2 parcelles présentent des œufs de pégomyies avec une fréquence qui varie de 5 à 15 %.

Seuil indicatif de risque à partir de la couverture du sol: plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

La 3ème génération de pégomyies qui est observée actuellement sur quelques parcelles ne présente aucun risque aujourd'hui et pour les prochains jours compte tenu de la fréquence faible des pontes observées.

Oeufs de pégomyies

Galeries de pégomyies

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment
CRISTAL UNION, CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE, SAINT LOUIS SUCRE, CGB NORMANDIE, LEPICARD AGRICULTURE, AGRIAL, GRCETA